Nouveaux uniformes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **51 (1906)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-338471

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOUVEAUX UNIFORMES

Les essais d'uniformes continuent dans toutes les armées d'Europe et leur durée prouve assez la difficulté du problème. Il faut tenir compte, en effet, de multiples considérations : considérations tactiques et hygiéniques, nécessités financières, traditions, esthétique, mode, etc., etc.

Sur un point toutefois, l'accord paraît fait partout : on admet que les conditions actuelles de la guerre : absence de fumée, d'une part, grande précision des armes, de l'autre, imposent des uniformes aussi peu visibles que possible aux distances habituelles de combat, et l'on reconnait que cette moindre visibilité est le privilège des couleurs neutres de fond clair. Aussi les essais ne portent-ils plus que sur des nuances de cette catégorie.

Il est curieux de constater qu'il a fallu une vingtaine d'années pour obtenir ce résultat. L'uniforme de couleur sombre était en usage presque partout, à moins que l'on ne préférât, comme en France — en partie pour des motifs d'économie agricole — un uniforme de couleur éclatante.

Cependant, en 1881 déjà, lors de la guerre des Anglais contre les Boers, on signala les inconvénients des uniformes bleus et rouges des Anglais dans l'atmosphère transparente de l'Afrique méridionale. Ces inconvénients furent encore plus ressentis pendant la dernière campagne du Transvaal. Le danger de la visibilité des uniformes se manifesta si vivement que le gouvernement britannique, à très grands frais, se hâta d'improviser, pour ses troupes, de nouveaux vêtements, les uniformes de couleur khaki.

A la vérité, cette expérience n'était pas considérée comme suffisante dans beaucoup de milieux. On invoquait les conditions spéciales de l'air africain pour conclure à l'inutilité d'un changement devant lequel reculaient tous les ministres des finances et auquel ne tenaient pas davantage les principaux intéressés, les militaires. Comme rien n'influe autant sur le goût

que la coutume, les militaires déclarèrent seyant leurs uniformes sombres et galonnés d'or ou d'argent, et ne se montrèrent pas pressés, outre mesure, d'en endosser de nouveaux.

Il fallut la guerre d'Extrême-Orient pour faire toucher du doigt toute la gravité de la question. Les Japonais portaient un uniforme noir, les Russes un uniforme vert foncé. Dès la première rencontre, sur le Yalou, on se rendit compte de l'impropriété de ces teintes sombres. Sur le ton gris-jaune du paysage, chaque soldat faisait silhouette à grande distance, s'offrant comme un point de mire avantageux aux fantassins ennemis. La IIe division japonaise entre autres attribua à la visibilité de l'uniforme noir la grosse proportion des pertes qui lui furent infligées. De ce jour, comme pour les Anglais en Afrique, la couleur khaki fit son apparition dans l'armée japonaise. Les chaleurs de l'été commençant à régner, le soldat japonais fut muni d'une tenue d'été, veston et pantalon de tricot khaki, avec un manteau léger en étoffe grise. Après Liao-Yang, l'hiver revenant, les soldats reçurent de nouveau leur vêtement noir, mais qu'ils recouvrirent de leur tricot d'été. Ils bénéficièrent ainsi d'une tenue plus chaude avec l'avantage de la moindre visibilité.

Dès lors, les Japonais ont conservé comme tenue d'ordonnance l'uniforme khaki. Ils ont pu l'adopter d'autant plus facilement que la guerre ayant épuisé leurs réserves d'habillements, l'argument budgétaire ne s'y opposait pas.

Et dès lors, dans toutes les armées du monde civilisé, on s'est mis à expérimenter des uniformes de couleurs claires. On ne s'en est du reste pas tenu à la recherche des nuances. Où la tradition s'était conservée de l'uniforme sanglé, avec col rigide obligeant de tenir haut la tête, on a profité de l'occasion pour créer un habillement plus hygiénique, mettant mieux le soldat en mesure de résister à la fatigue des longues marches et des combats soutenus.

Nous publions aujourd'hui des clichés d'uniformes en essai en Allemagne et en France.

Le cliché allemand (fig. 1) est celui de l'uniforme expérimenté dans le bataillon d'instruction d'infanterie, à Postdam, dans un bataillon du régiment de grenadiers n° 3, à Königsberg, et dans un bataillon du 145e régiment d'infanterie à Metz. C'est un uniforme de teinte grise, tant pour la tunique que pour le pantalon, teinte semblable à celle du manteau déjà en usage dans

Fig. 1. — Uniforme allemand.

l'armée allemande. Le pantalon est de la même coupe que le pantalon actuel. En revanche, la tunique, dont la longueur n'a pas été changée, est coupée avec plus d'ampleur à la taille, un cordon intérieur permettant de l'ajuster à la dimension du tour de taille du soldat. Le col est un peu plus large et sa hauteur a été réduite d'un demi-centimètre.

Les insignes n'ont pas été modifiés, de même les boutons de métal, étant admis qu'en guerre ils seraient recouverts de drap, comme on fait des boutons de vêtements bourgeois.

Des poches latérales ont été ménagées dans les pans.

Un uniforme d'une coupe en tout semblable à celui-ci, mais de couleur verte est également à l'essai dans le 145e régiment d'infanterie. Nous renvoyons les lecteurs aux considérations auxquelles il a donné lieu de la part de notre correspondant allemand dans la chronique de juin.

* * *

La France a déjà poursuivi diverses expériences. On se rappelle la tenue dite « boère » qui fut essayée au 28e de ligne et dont la *Revue militaire suisse* a publié des photographies (1903, planche XXIX). Il s'agissait d'un uniforme bleu foncé, avec épaulettes, numéros et ornements rouge garance, et chapeau de feutre mi-mou à larges ailes.

Ce premier essai n'a donné aucun résultat. Indépendamment des reproches qui lui ont été adressés au point de vue esthétique et qu'il ne méritait pas tous, il ne remplissait pas les conditions désirables d'invisibilité. En outre, le chapeau manquait de rigidité et se déformait.

Les essais actuels sont poursuivis au 43e régiment à Lille

Uniformes d'essai en France.

et au 72e, à Amiens (Pl. XXVI). Cet uniforme est en drap beige gris-bleuté. La capote ne diffère guère, quant à la forme , de celle que porte actuellement l'infanterie. Le col droit a fait place au col rabattu, et cette innovation, nous dit-on, trouve crédit auprès des hommes, comme en Suisse. Le col rabattu permet de donner plus de souplesse aux mouvements ; en outre, par les jours de mauvais temps, le col, se relevant, abrite avantageusement le cou du soldat contre les intempéries.

Les boutons de la capote sont d'un type nouveau, en aluminium, avec la grenade.

Le pantalon est de même couleur que la capote ; il ne porte aucun liseré ; la coupe est celle du pantalon actuel.

Avec la nouvelle tenue, la tunique et la veste ont disparu pour faire place à une vareuse également en drap beige gris-bleuté. Les épaulettes ont été maintenues.

Comme coiffure, on essaie au 43e un képi rigide, haut de forme ; au 72e, un casque dérivé du casque colonial.

*
* *

Les Russes s'apprêtent aussi à introduire des changements dans leur uniforme. Une commission de 22 membres a été désignée pour les étudier, mais il est curieux de constater que sur ces vingt-deux commissaires, deux seulement ont participé à la dernière campagne. Il ne faut donc pas s'étonner trop, si, malgré les expériences de cette dernière, et la conviction qu'elle a répandu de la nécessité d'uniformes de couleurs neutres, cette commission a résolu de s'en tenir au vert foncé actuel pour la tunique. Elle a admis, en revanche, le pantalon gris-bleu pour l'infanterie, tel qu'il existe dans les autres armes. Au lieu de la tenue du genre uhlan, la cavalerie et les autres armes montées doivent recevoir des uniformes du type hussard, « sans doute, font observer ironiquement les adversaires de ce changement, pour que, dans le combat à pied, la cavalerie se distingue mieux encore que précédemment de l'infanterie, et qu'elle se fasse plus aisément reconnaître par l'ennemi. »

*
* *

Puisque nous en sommes aux questions d'uniformes, signalons un système de sac qui a figuré à l'exposition de Liège en

1905, et dont la *Belgique militaire* du 17 juin 1906 publie une description. Il s'agit d'un *sac double démontable* dont l'emploi faciliterait suivant le cas, le passage à l'équipement léger du fantassin. Un des deux compartiments du sac contiendrait les vêtements et objets de toilette du soldat (sac supérieur), et l'autre (sac inférieur), les objets qui lui sont immédiatement indispensables soit pour combattre, soit pour se nourrir.

Le sac double démontable, écrit la *Belgique militaire*, ou sac de guerre a le même aspect et les mêmes dimensions que le havre-sac actuel (hauteur $0^{m}38$, largeur $0^{m}36$). Il est formé de deux compartiments distincts, dont chacun peut être porté au dos, séparément, dans les circonstances déterminées ci-après :

Le premier compartiment, ou *sac supérieur*, est confectionné en peau velue et monté sur jonc. Dimensions : hauteur $0^{m}22$, largeur $0^{m}36$. Capacité $^{7}/_{12}$ du sac double complet.)

Ce sac contient le linge de rechange, les souliers de repos et tous les petits objets utiles en campagne ; il se porte à hauteur des épaules et est suspendu de la même manière que le havre-sac. Ce compartiment — qui est muni d'une longue pattelette en peau velue — *peut suffire à toutes les exigences du temps de paix* et constitue ainsi le véritable sac de garnison.

Le second compartiment, ou *sac inférieur*, est formé de toile à voile imperméable (sur deux faces) et de peau velue sur quatre faces), le tout monté sur jonc renforcé. (Dimensions : hauteur $0^{m}16$, largeur $0^{m}36$. Capacité $^{5}/_{12}$ du sac double complet.)

Cette partie du sac double contient les vivres et les munitions ; elle se porte à hauteur des reins (le même système de suspension sert pour les deux parties ; les bretelles seules sont indépendantes).

Les deux compartiments assujettis solidement l'un à l'autre, au moyen d'un système d'attache très simple, constituent le chargement complet du soldat en temps de guerre (moins les armes).

Les deux parties peuvent être séparées sans difficulté lorsque les circonstances l'exigent ; l'opération se fait très rapidement, en conservant les deux compartiments au dos.

Pour obtenir ce résultat, il suffit que chaque homme déboutonne deux languettes latérales et sépare les bretelles doubles, a hauteur des épaules, pour que le compartiment supérieur soit entraîné en arrière par l'effet de la pesanteur ; il peut ainsi être

abandonné sur place ou transporté à un endroit désigné, sans que son contenu en soit dérangé.

La séparation se fait « au commandement » soit quand la troupe est au repos, soit quand elle est en marche ; elle peut même s'effectuer au pas de course dans des circonstances critiques, mais ne modifie en rien le port du sac inférieur, qui reste suspendu à hauteur des reins.

Le sac double démontable présente les avantages suivants :

1° Par son dédoublement, il tend à faciliter le tir dans la position « couché » où le contact du sac et de la coiffure peut être évité par l'abandon momentané du compartiment supérieur ; (cette partie du sac double peut même servir d'appui pour l'arme, en rase campagne et dans d'autres circonstances ; elle se transporte facilement).

2° Il préserve les vêtements de l'humidité et de la poussière et en rend le paquetage plus rapide et plus facile, sans nuire à l'aspect de l'équipement.

N. B. Cet avantage ne peut être obtenu que lorsque le sac de garnison est porté seul, c'est-à-dire en temps de paix.

3° Il permet de réduire au minimum les opérations de la mobilisation : en effet, les distributions de vivres et de munitions peuvent être supprimées dans les dépôts puisque les sacs inférieurs (interchangeables) sont remis aux hommes au moment de leur arrivée, munis de leur chargement complet ; il n'y a donc plus qu'à les fixer aux sacs de garnison que la troupe possède déjà, ou qu'elle vient de recevoir.

4° Il permet de doubler le nombre de rations de vivres de réserve mises directement à la disposition du soldat. Ce résultat nous paraît important et de nature à favoriser le ravitaillement des troupes quand l'intendance se trouve dans l'impossibilité d'assurer ce service. (Dans ces conditions, le charroi des colonnes de vivres pourrait même être réduit si le nombre de rations attribués à chaque homme reste fixé comme actuellement.)

5° Enfin le sac double donne au porteur la latitude de pouvoir se débarrasser momentanément de la partie de la charge qui ne lui est pas absolument indispensable, dans le but de se procurer un soulagement immédiat, soit dans des circonstances critiques (blessures, maladies, etc.), soit en vue de grandes fatigues ou de marches forcées.

C'est surtout cette dernière considération, généralisée, que nous pourrions retenir en Suisse. Nous n'avons pas à établir une distinction entre un « sac de garnison » ou « du temps de paix », et « un sac de guerre ». De même, les exigences de la mobilisation n'entrent pas en ligne de compte, puisque le soldat conserve toujours entre ses mains son équipement complet. En revanche, il est nécessaire, pour développer les qualités manœuvrières de notre infanterie, de l'alléger d'une partie du poids de son paquetage. Si donc il était possible de construire un havre-sac pratique en deux parties, permettant le partage entre équipement léger, que l'homme porte toujours sur lui, et l'équipement complet qu'il ne porterait qu'à défaut de la possibilité d'un transport sur char, nous réaliserions un très grand progrès.